

École Paul-VI

666, rue Le Laboureur
Boucherville (Québec) J4B 3R7
Tél.: (450) 655-8930 Téléc.: (450) 655-7620
Courriel : paulvi@csp.qc.ca
Site web: <http://paulvi.csp.qc.ca/>



À l'école Paul-VI,
on "s'aime" la vie !

PROCÈS-VERBAL

Réunion du mardi 11 décembre 2018

19h00- salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présents :

Marie-Sylvie Laurin,

Eric Cimon,

Chantale Casavant,

Isabelle Pouliot,

Pierre-Luc Beaucage,

Marie-Ève Turcotte,

Simon Lachapelle,

Sonia Gagné

Roxana Manea,

Marie-Christine Tremblay

Absente :

Myriam Laporte

1. Ouverture de l'assemblée

Pierre-Luc Beaucage ouvre l'assemblée du Conseil d'établissement à 19h07.

2. Adoption de l'ordre du jour

Marie-Christine Turcotte propose l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé appuyée par Isabelle Pouliot.

CE-18-19-014

3. Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2018 et suivis

Éric Cimon propose l'adoption du procès-verbal appuyé par Chantal Casavant.

CE-18-19-015

4. Parole au public

M. Wetter fait référence aux discussions en lien avec les choix de l'équipe-école en fonction des services et ressources qui peuvent être priorisés en fonction du budget de l'école, tel que discuté lors de la dernière séance. Parmi les ressources disponibles, M. Wetter souligne l'importance du parent parmi les ressources pouvant appuyer le travail du personnel de l'école.

Il est suggéré d'informer les parents de la différence que peut apporter leur implication, de considérer cette ressource lors de la préparation du PEVR. Que le plan éducatif vers la réussite donne une place aux parents, les invite à mettre l'épaule à la roue.

Pierre-Luc Beaucage remercie M. Wetter de son intervention.

5. Affaires courantes :



5.1 Projet éducatif :

- Marie-Ève Turcotte a participé à la 2^e rencontre du comité de pilotage du plan de réussite. Un plan d'action a été convenu afin de tenter de respecter, autant que possible, les dates et étapes prévues pour la mise en place du PEVR.
- Le comité de pilotage a pris connaissance des résultats académiques des élèves de l'école sous forme de tableau afin de faire ressortir les zones de forces, les zones neutres et les zones de vulnérabilité des élèves.
- Cette semaine, les élèves de 4^e à 6^e année seront invités à répondre à un sondage qui avait été utilisé par la CSP pour tenir compte de leur point de vue dans notre projet éducatif.
- Une autre rencontre du comité est prévue la semaine prochaine pour terminer l'analyse des données. À partir de l'analyse, la compilation sera présentée sous forme de phrases vers une proposition de projet éducatif.
- Une activité auprès de tout le personnel de l'école est à prévoir sur les enjeux. Il est souhaitable de trouver un moment où tous les membres du personnel puissent être présents. Il est proposé de faire l'exercice pendant le temps de classe où 2 parents par classe pourraient faire une activité en lien avec la lecture avec les élèves pour libérer les enseignants pour une durée d'une heure et demi. Il est également souhaitable que des parents participent à cette activité en janvier.
- Des discussions ont lieu à propos des statistiques de la CSP. Le fait que les résultats du sondage de la CSP englobent tout le territoire pourrait faire en sorte que certaines données en lien avec les transitions ne représentent pas nécessairement ce qui est vécu par les élèves de Boucherville.

5.2 Traiteur scolaire

Les résultats du sondage de satisfaction sur le service de traiteur scolaire ont été compilés. Beaucoup de commentaires écrits ont été reçus parallèlement aux questions du sondage, environ 40% des commentaires écrits sont négatifs. Les commentaires sont diversifiés à propos de la qualité des repas et de différentes problématiques.

Le fait d'avoir un traiteur sur place était très apprécié des parents dans le passé. La possibilité de demander à l'ancien traiteur de revenir à l'école est soulevé. Est-il possible de trouver un autre traiteur si des solutions ne peuvent être mises en place avec le traiteur actuel? Est-ce qu'un comité traiteur devrait être formé? Quelles sont les règles d'attribution de traiteur selon la CSP?

Éric Cimon, appuyé par Isabelle Pouliot, propose d'approcher le traiteur « L'Entregent » pour lui demander s'il y a une possibilité de revenir à l'école.

CE-18-19-016

Adopté à l'unanimité

Isabelle Pouliot et Éric Cimon se proposent pour faire les démarches envers le traiteur « l'Entregent ».

5.3 Démarche d'amélioration du climat de l'école

Une rencontre en lien avec le climat de travail a eu lieu avec la direction générale adjointe, la direction et le personnel de l'école. Suite à cette rencontre, le personnel a été informé de l'engagement de la direction à appliquer un plan d'action, un travail de collaboration et le suivi de certains objectifs. M. Filiatreault considère qu'il était important de le mentionner aux membres du C.É..

5.4 Conférence aux parents

Le Conseil d'établissement de l'école Louis-H. Lafontaine nous invite à participer à l'offre d'une conférence de M. Benoit Hammarenger sur « comment traiter les comportements d'opposition » qui aura lieu le jeudi 14 mars 19h à 21h coût de 900\$. (à diviser en 7 écoles si tout le monde participe)

Éric Cimon propose la participation de l'école Paul-VI à la conférence décrite ci-haut, appuyé par Marie-Ève Turcotte.

CE-18-19-017

Adopté à l'unanimité.

Notre offre de conférence, en collaboration avec l'organisme Arc-en-ciel, prévue pour le 6 février prochain a été présentée aux C.É. des écoles de Boucherville et 4 écoles acceptent de partager les coûts jusqu'à maintenant. L'invitation à cette conférence sera envoyée en janvier. Il est suggéré que l'invitation à cette conférence soit transmise aux parents des 7 écoles de Boucherville et ce, qu'elles partagent ou non les frais de cette activité, d'en faire une activité ouverte à tous.

Marie-Ève Turcotte, appuyée d'Éric Cimon, propose que la Conférence du 6 février 2019 soit offerte à tous les parents de Boucherville.

CE-18-19-018

Adopté à l'unanimité.

6. Parole aux invités

Aucun invité

7. Suivi des comités

7.1 Bibliothèque :

Suite à la visite de l'architecte de la CSP, le lancement de l'appel d'offre est prévu en février prochain. La fabrication du mobilier ne fait pas partie de l'appel d'offre, il sera fabriqué par les partenaires de l'Impact et du CFPP. Le mobilier sera installé par les ouvriers de la CSP. Tout ce qui a trait aux structures fixes, maisonnettes, mur vitré et estrades seront faits par les entrepreneurs choisis par la CSP suite à l'appel d'offre.

Après vérification, en ce qui concerne la possibilité de travail bénévole, la seule possibilité est de peindre et ce, durant deux fins de semaines spécifiques dans l'année. La politique sur les travaux bénévoles de la CSP est très restrictive et les fins de semaines prévues ne correspondent pas à l'échéancier du projet. Dans le cadre de notre partenariat avec Lowes, le don de matériaux n'est pas un problème mais la main d'œuvre bénévole n'est pas une possibilité.

7.2 Financement

Une rencontre du comité de financement a eu lieu hier. Martin Prud'homme est un nouveau membre du comité et nous en sommes très heureux. Les prochaines activités prévues sont la danse, le cinéma et le marchathon. À suivre avec M. Prud'homme à la prochaine séance du C.É. le 29 janvier. M. Prud'homme sera invité en tant que membre du comité de financement au prochain C.É.

Martin Prud'homme se propose à s'occuper de la danse (1^{er} février). Il est question de vendre des coupons pour éviter de manipuler beaucoup d'argent pendant la soirée. La vente de pop-corn est prévue, d'autres activités comme la cabine de photos est une activité à succès à refaire. Il est suggéré d'inviter M. David Trudeau, enseignant de danse, pour dynamiser l'aspect danse de la soirée. La soirée se déroulera de 18h30 à 21h30 et s'adressera aux élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année.

Il est proposé que Martin Prudhomme, membre substitut du C.É., comme personne responsable de l'activité de financement « danse du 1^{er} février », en collaboration avec les membres de l'OPP. La proposition de Roxana Manea est appuyée par Simon Lachapelle.

CE-18-19-019

Adopté à l'unanimité.

8. Information

8.1. Parole au président

Reporté à la fin de la séance.

8.2. Parole aux membres

Aucun sujet

8.3. Parole au représentant du comité de parents

Le comité de parents vous invite à consulter le site internet de l'Ordre des orienteurs du Québec. Un volet « Espace parent » y présente des informations permettant aux parents de mieux accompagner leur enfant dans son orientation scolaire. Entre autres, il est question du passage au secondaire, des élèves à besoins particuliers et de la description du parcours scolaire pour aider les nouveaux arrivants à mieux comprendre le cheminement de l'école au Québec. Il pourrait être intéressant de présenter ce site par l'info-parent.

Un colloque est organisé par la Fédération des comités de parents à l'Hôtel De Mortagne le 1^{er} juin 2019 sous le thème « Nos jeunes : futurs citoyens responsables ». Marie-Ève Turcotte y participera. Un salon des exposants sera présenté aux parents de toute la province qui seront présents à cet événement. Nous sommes invités à suggérer des organismes qui pourraient être intéressants. Les aidants scolaires? Un kiosque sur notre projet de bibliothèque? Le groupe zéro-déchets (Évelyne St-Onge)?

Suite à l'élection des commissaires, Karine Brossard a été élue pour représenter Boucherville.

8.4. Parole à la représentante du service de garde

Lors de la journée pédagogique en janvier, l'activité glissades sur tubes est prévue.

8.5. Parole à la direction

Aucun sujet

8.1 Mot du président

Pierre-Luc Beaucage annonce qu'il quittera ses fonctions au sein du C.É. suite à une décision mûrement réfléchie.

Marie-Ève Turcotte propose de remercier officiellement Pierre-Luc Beaucage au nom des membres du Conseil d'Établissement pour son importante implication au sein de l'école Paul-VI. Proposition appuyée par Éric Cimon.

CE-18-19-020

Adopté à l'unanimité.

9. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h49. La prochaine séance est prévue le 29 janvier 2019.

ISABELLE VALLIERES

Secrétaire

ADOPTÉ